



Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°02/2024  
« Acquisition d'équipements médicaux pour les CTS (Agence Nationale du Sang)»  
(Relancé pour la troisième fois)

L'Agence Nationale du Sang relance le Lot 03 ( Equipements de qualification sérologique des produits sanguins labiles) de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2024 ayant pour objet « Acquisition d'équipements médicaux pour les CTS (Agence Nationale du Sang)» suite à son infructuosité, et ce conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi N°23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public, le présent avis s'adresse aux fabricants, distributeurs et aux importateurs qui disposent des capacités techniques, financières et professionnelles pour mener à bien ce projet :

Ces équipements sont constitués des items suivants :

● Lot 03 : Equipements de qualification sérologique des produits sanguins labiles

- Chaîne ELISA
- Automates de sérologie infectieuse de type chimiluminescence
- Centrifugeuses de paillasse pour tubes

Et remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

\* Ayant l'agrément délivré par les services compétents (Ministère de la santé ou Ministère de l'Industrie Pharmaceutique) en cours de validité et registre de commerce électronique.

\* Ayant réalisé au moins (01) un projet d'équipement dans le domaine de la transfusion sanguine justifié par (01) une attestation de bonne exécution lors des dix (10) dernières années (2015 à 2024).

\* Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen de :

-Lot 03 : 13 000 000,00 DA

Lors des cinq (05) dernières années, (2018-2019-2020-2021-2022), cependant Pour les nouvelles entreprises n'ayant pas comptabilisées le chiffre d'affaires des (05) cinq dernières années peuvent présenter la moyenne de chiffre d'affaires des années d'existances .

Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment désignés intéressés par le présent avis de relance peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'Agence Nationale du Sang sise au 15, Route du Kaddous - Tixeraine Birkhadem-Alger, à partir de la première parution de l'avis de relance dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse écrite , contre le paiement de la somme de 4 000 .00 DA ( non remboursable) au compte dépôt de fond de la trésorerie principale n° 198 0000004 clé 48, sis à « 02, Avenue du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 Alger », ouvert au nom de l'Agence Nationale du Sang.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

4. Le dossier de candidature : -déclaration de candidature et pour les autres pièces se référé à l'article 09 du cahier des charges.
5. L'offre technique : -déclaration à souscrire et pour les autres pièces se référé à l'article 09 du cahier des charges.
6. L'offre financière : -lettre de soumission et pour les autres pièces se référé à l'article 09 du cahier des charges.

Toutes les pièces doivent être remplies et datées par le soumissionnaire conformément aux modèles joints au cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis de relance ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2024  
« Acquisition d'équipements médicaux pour les CTS (Agence Nationale du Sang)»

Lot 03 : Equipements de qualification sérologique des produits sanguins labiles

(Relancé pour la troisième fois)

- A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES -

La durée de préparation de l'offre est fixée à 21 jours à compter de la date de la première parution de l'avis de relance dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse écrite.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13 H 00, décompter à partir de la première parution de l'avis de relance. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.

L'ouverture des plis techniques et financiers, se fera en séance publique à la date de dépôt des offres à 13 H 00 au siège de l'Agence Nationale du Sang, en présence des soumissionnaires intéressés.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.